

Dives-sur-Mer

Lycée Jean-Jooris : une motion présentée lundi

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | jeudi 23 février 2017

702 mots



Le lycée de Dives-sur-Mer souhaite conserver sa section Systèmes électroniques numériques (SEN).

Guillaume Langlais, conseiller municipal d'opposition de Dives-sur-Mer demandera, lundi, à ses colistiers, de déposer une motion lors du conseil municipal.

Commentaire/analyse

La situation

La Région et le Rectorat, d'un commun accord, ont décidé de réunir la section SEN (Systèmes électroniques numériques) à Condé-sur-Noireau. Jusqu'alors, la spécialisation se faisait en terminale au lycée de Condé-sur-Noireau. « **Le nouveau référentiel impose aux élèves de choisir une des trois options dès la classe de première.** »

L'État, *via* le rectorat, a décidé de professionnaliser la filière dès la première, et du même coup, de regrouper tous les élèves à Condé-sur-Noireau. « **C'est le Rectorat qui décide du contenu pédagogique de la filière** », ne botte pas en touche la Région, qui reconnaît ne pas s'être opposée à cette décision, jugée rationnelle. « **Le plateau technique est à Condé-sur-Noireau, il aurait été trop lourd de disperser les investissements dans les différents lycées qui ont cette filière.** »

Seul souci, qui ne semble pas en être un, le lycée de Condé-sur-Noireau n'est pas en capacité d'accueillir dans son internat, l'afflux d'élèves. « **Des solutions transitoires vont être trouvées** », rassure la Région, notamment en louant des gîtes ruraux.

Ce que cela change pour le lycée Jean-Jooris

C'est simple, c'est la classe qui compte le plus d'effectifs... La retirer, c'est aussi enlever des moyens. « **51 heures-poste à rendre à la suite de la fermeture de la classe de 1^{re} Système électronique numérique.** » Suppression de poste de spécialité, mais également impact sur les matières générales, moins de cours de maths, d'anglais, d'économie... Ce sont des professeurs qui vont devoir trouver des heures ailleurs.

Sans compter que ce regroupement peut dissuader certains élèves de suivre cet enseignement. Un argument, cependant, qui s'inverse aussi facilement. Des élèves choisissant la filière par recherche de proximité plus que par goût de la filière.

Un lycée en difficulté

Le lycée de Dives-sur-Mer est en situation délicate de recrutement depuis plusieurs années. Il est souvent choisi par défaut, même si la qualité de ses enseignants et de ses formations n'est pas à remettre en cause. Mais, c'est ainsi. Le bassin industriel sur lequel s'appuyait le lycée a disparu, et même les formations hôtelleries sont boudées des jeunes. La situation géographique du lycée n'est pas non plus très favorable. Les lycées caennais ont une plus grande attractivité que celui de Dives.

Conséquence, les classes sont regroupées, et dans certaines filières, il y a plus de profs que d'élèves...

Les élus à la traîne

Si Guillaume Langlais, élu d'opposition à la mairie de Dives-sur-Mer, se montre offensif depuis la mi-février, d'autres lycées ont montré plus de détermination depuis que la nouvelle est connue. Certes, le conseil d'administration du lycée a voté par 22 voix « contre » cette nouvelle disposition à l'exception d'un vote pour, et de deux abstentions... Mais c'était le 26 janvier, et depuis, silence radio.

« **Le groupe de la minorité « Dives avec vous » appelle tous les habitants, les élus, le corps enseignant, les lycéens à manifester pour que la classe de première du SEN reste au lycée de Dives-sur-Mer** », a invité Guillaume Langlais la semaine dernière, en pleine période de vacances scolaires !

Jeudi 23 février, à Ranville, lors du conseil communautaire de Normandie Cabourg Pays d'Auge, puis lundi 27 février, au conseil municipal de Dives-sur-Mer. Le lycée intéressera peut-être, enfin, les élus.

Corinne PRINTEMPS.